

Communiqué de presse,
Paris, le 8 avril 2009

La Fondation Solidarité SNCF signe une nouvelle convention de partenariat avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie)

Le 9 avril, Maria Nowak, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique et Marie-Hélène Pierrès, déléguée générale de la Fondation Solidarité SNCF signent une convention de partenariat dont l'objet est de favoriser la création d'activités par des jeunes de quartiers en difficulté. Cette signature a lieu chez Youssouph qui vient d'ouvrir, grâce à ce programme, son établissement de restauration rapide de spécialités sénégalaises dans le XIX^e arrondissement de Paris. Concrètement, cette nouvelle convention va permettre à la Fondation Solidarité SNCF d'apporter une aide auprès de 80 jeunes en 2009.

Un des 4 champs d'intervention de la Fondation Solidarité SNCF est l'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes. Il correspond à un enjeu de taille dans le parcours vers l'autonomie des jeunes. Depuis 2006, la Fondation Solidarité SNCF a fait le choix de s'appuyer sur l'Adie pour ce champ d'intervention, à travers son programme CréaJeunes.

Aujourd'hui, le dispositif CréaJeunes est expérimenté sur 6 villes : Lille/Tourcoing/Roubaix, Marseille, Saint-Denis, Lyon, Bordeaux et Toulouse. Il consiste à accompagner « en profondeur » des jeunes grâce à :

- une formation amont de 2 à 4 mois pour les aider à préparer leur projet. Le cycle allie modules de formation collective concrète et interactive (développement personnel, motivation, gestion du temps,...), connaissance pratique de l'entreprise (clients, marchés, business plan, gestion d'un budget,...), tutorat individuel et mise en réseau (immersion en entreprise).
- un suivi post-crédation d'une durée de 18 mois en moyenne.
- un financement en complément d'un microcrédit Adie ou bancaire.

L'enjeu de CréaJeunes est de montrer que la création de son propre emploi peut être une voie d'insertion pertinente pour les jeunes de quartiers défavorisés.

Des premiers résultats encourageants

Sur les 150 jeunes intégrés dans CréaJeunes depuis plus de 6 mois, 50 ont créé leur entreprise dont 37 avec un prêt Adie. 42 % ont toujours leur projet en cours.

« Le programme CréaJeunes correspond complètement à l'objectif de la Fondation Solidarité SNCF, **explique Marie-Hélène Pierrès, Déléguée Générale de la Fondation**, qui est de soutenir des projets conçus dans l'optique d'améliorer l'employabilité des jeunes de 18 à 30 ans. Après une première convention de 3 ans, il était évident pour nous de poursuivre notre soutien aux actions de l'Adie à travers ce programme ».

Pour Maria Nowak, « Aider les jeunes à créer leur emploi, à défaut d'en trouver un, est une priorité nationale. Les quartiers sont une mine d'idée et d'énergie et nous sommes heureux de collaborer avec la Fondation Solidarité SNCF pour aider les jeunes à transformer leurs rêves en action. ».

Pour la seule année 2009, la Fondation Solidarité SNCF soutient le programme CréaJeunes à hauteur de 80 000 euros, correspondant à une aide concrète auprès de 80 jeunes.

Youssouph, patron de la Rizière de Saloum

Youssouph, 30 ans, habitant Saint-Gratien dans le Val d'Oise, est un tout nouveau entrepreneur. Il vient d'ouvrir son établissement de restauration rapide à Paris dans le 19^e arrondissement : La Rizière du Saloum.

Originaire de Casamance au Sénégal, Youssouph n'avait qu'une idée en tête : « valoriser la cuisine sénégalaise dans sa version rapide et donner envie à chacun de découvrir ces spécialités africaines peu connues ». Pour que son rêve devienne réalité, il aura fallu que son chemin croise « par hasard » celui du programme Créajeunes de l'Adie, dont la Fondation Solidarité SNCF est partenaire : « avec le soutien de ce programme, j'ai pu aller au bout de mon projet et obtenir un micro-crédit jusqu'alors refusé par les banques classiques. Le plus de l'Adie, c'est l'accompagnement de bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour nous avant, pendant et après la création de notre petite entreprise ».

Pour découvrir Youssouph et goûter son excellent Thiakry, rendez-vous à La Rizière du Saloum – 38 rue de Lorraine à Paris.



A propos de l'Adie

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit.

Depuis sa création en 1989 par sa présidente Maria Nowak, l'Adie a financé près de 70 000 microcrédits générant près de 70 000 emplois. Depuis l'origine, l'Adie est restée fidèle à la finalité du microcrédit en visant des personnes en difficulté qui n'ont pas accès direct au crédit bancaire. Elle leur propose des prêts de petit montant, sous la forme de microcrédits de 500 à 6000 euros qui permettent de démarrer une activité et les accompagne avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.

En 20 ans l'Adie a contribué à améliorer l'environnement insitutionnel du microcrédit et des micro-entreprises en utilisant son expérience de terrain pour proposer des mesures de simplification et d'allègement des charges sociales. Elle couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire. Cette présence lui permet de proposer des services de proximité y compris dans des zones isolées et dans les DOM-TOM.



A propos de la Fondation Solidarité SNCF

La Fondation Solidarité SNCF a pour vocation d'aider à grandir des jeunes en difficulté (matérielle, physique ou comportementale) dans une logique de prévention, en accompagnant l'action des associations qui les aident à se construire.

Plusieurs centaines de projets associatifs au bénéfice des jeunes en difficulté sont accompagnés grâce à l'investissement bénévole des cheminots. L'engagement de la fondation s'exerce aussi via des programmes pluriannuels et des opérations de mécénat régional dans 4 étapes de la vie d'un jeune :

- **La prévention de l'illettrisme, la maîtrise des savoirs de base** : pour faire partager le plaisir et le goût de la lecture et de l'écriture.

- **L'Éducation par le sport, l'apprentissage des règles pour vivre ensemble** : pour travailler sur l'intégration des règles, du savoir-vivre avec l'autre, la capacité à se mobiliser pour un projet...

- **La mobilité européenne, l'ouverture sur le monde** : pour devenir autonome et partir à la rencontre d'autres en maîtrisant une mobilité pleinement écologique, permettre à des jeunes de dépasser les frontières, de découvrir d'autres cultures, de faire sauter les barrières...

- **L'accompagnement vers l'emploi, l'accès à l'autonomie économique** : pour soutenir des actions d'insertion professionnelles et d'aide à la création d'entreprise.

En 2008, la Fondation a soutenu près de 300 projets de différentes associations, représentant près de 800 000 euros.

Pour en savoir plus, www.fondation-solidaritesncf.org

Contacts :

Audrey Thiroit (Service presse Adie) :

01 56 03 59 66

Edith Daurier (Adie) :

01 56 03 59 60

François Remy (Service presse SNCF) :

01 53 25 60 43

Carole Flégeau (Fondation SNCF) :

01 53 25 32 58